

A Bois-d'Amont, la réalisation de nouvelles infrastructures suscite de nombreuses interrogations

Un ambitieux projet mis en attente

« THIBAUD GUISAN

Haute-Sarine » Un ambitieux projet de nouvelles infrastructures entraîne une avalanche de questions à Bois-d'Amont. Après des échanges nourris, l'assemblée communale a voté lundi soir, à la majorité des 147 citoyens présents, un crédit de 75 000 francs destiné à financer une première phase d'étude pour un avant-projet. Les choses doivent aller vite. Le Conseil communal a pour objectif de présenter la suite du projet – comprenant une double halle polyvalente et une déchetterie – le 25 septembre prochain lors d'une assemblée communale extraordinaire.

Initialement, l'exécutif avait prévu de soumettre ce printemps déjà un crédit d'études de 300 000 francs permettant de lancer un concours. Face à la pluie d'interrogations et de remarques suscitées par le projet, il a fait le choix de temporiser.



«Le but est d'apporter des réponses circonstanciées»

Patrick Gendre

Le crédit voté doit notamment permettre d'étudier, via des bureaux spécialisés, les aspects géologiques et les contraintes techniques en lien avec l'eau et l'épuration. Le trafic et les nuisances sonores générés par le projet feront également l'objet d'une analyse. L'avenir de la halle d'Ependes sera précisée. «Le but est d'apporter des réponses circonstanciées et d'être plus précis pour établir le cahier des charges», a relevé Patrick Gendre, syndic de Bois-d'Amont, commune née le 1^{er} janvier 2021 de la fusion d'Arconciel, Ependes et Senèdes.

Devisé à environ 23,5 millions de francs, le projet est prévu en aval du



Devisé à plus de 20 millions, la construction du complexe communal est prévue en aval du terrain de foot d'Ependes. Charty Rappo

terrain de football d'Ependes. Le complexe comprend une salle de sport double devant répondre aux besoins grandissants du cercle scolaire et des sociétés locales. L'édifice serait égale-

ment doté de surfaces administratives à usage polyvalent. La création d'une déchetterie centralisée (en remplacement de celles de Sales et d'Arconciel) est également planifiée, tout comme la

réfection du terrain de football et l'aménagement d'une place polyvalente.

Le tout avait été présenté le 27 février dernier lors d'une séance d'information. «L'accroissement démogra-

phique de notre commune et les perspectives liées sont des éléments que nous ne pouvons pas ignorer. Dans les cinq prochaines années, nous pourrions être plus de 2600 personnes à vivre sur le territoire de nos trois anciens villages (contre 2374 à fin 2022, ndr)», pointe Patrick Gendre. Le planning présenté en février mentionnait une mise en service du complexe communal pour 2029. «Si on prend quatre mois pour faire ces analyses supplémentaires, ça reporte tout de quatre mois. Pour la rentrée 2029, on devrait y arriver. Tout juste», estime le syndic.

Le déplacement des élèves vers un site éloigné des bâtiments scolaires et du centre du village, l'impact des nouvelles infrastructures sur les riverains ou encore l'avenir de la salle polyvalente d'Ependes font partie des problématiques soulevées par l'assemblée communale. Les conséquences du projet sur les finances communales et le coefficient d'impôt (actuellement de 85%), un possible échelonnement de la réalisation du projet (voire un redimensionnement) devront aussi être analysés, estiment des voix qui se sont fait entendre lundi. D'autres citoyens saluent un projet qui contribue à l'attractivité de la commune: «Donnons à nos enfants l'avenir qu'ils méritent», a lancé un habitant, applaudi.

Extension scolaire en vue

En matière d'infrastructures, Bois-d'Amont a également besoin de salles de classe supplémentaires. L'assemblée communale a validé lundi un crédit de 950 000 francs pour l'acquisition d'un bâtiment situé entre la halle polyvalente et l'Auberge du Château, à Ependes, pour le transformer en site scolaire secondaire. L'objectif est de créer deux salles de classe ainsi que des salles à disposition pour les cours d'appui, la logopédie ou la psychologie scolaire dans l'édifice qui comprend une surface commerciale (fitness) et un appartement.

Selon une première estimation, le coût de la transformation s'élèverait à 880 000 francs (avec une marge de plus ou moins 20%). «Le Conseil communal estime que deux salles supplémentaires répondent aux besoins à court et moyen termes», note Patrick Gendre. Le projet de transformation, qui pourrait être prêt pour la rentrée scolaire 2024-2025, sera présenté lors de l'assemblée extraordinaire du 25 septembre prochain. Dans l'immédiat, une solution doit être trouvée pour l'ouverture d'une quatorzième classe pour la rentrée 2023-2024, alors que les bâtiments du cercle scolaire affichent complet. »

MODIFICATION DES STATUTS DU CYCLE D'ORIENTATION REFUSÉE

L'assemblée communale de Bois-d'Amont a refusé lundi soir à la quasi-unanimité la modification des statuts de l'Association du Cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français. Motif: la nouvelle clé de répartition prévue, qui engendrerait une hausse des dépenses de plus de 10 000 francs (+1,3%) pour la commune de Bois-d'Amont. L'assemblée a suivi le Conseil communal, qui a fait savoir qu'il n'était pas favorable à ce changement. En ce qui concerne les comptes 2022 de Bois-d'Amont, ils bouclent sur un bénéfice de 1,03 million

de francs, sur un total de charges de 10,56 millions de francs. Le budget tablait sur un déficit de 266 235 francs. Les investissements nets s'élèvent à 433 658 francs.

Pour 2023, l'assemblée communale a encore voté un crédit d'étude de 65 000 francs en vue de la réfection de la route de Treyvaux, entre le centre du village d'Arconciel et Senèdes. Le Conseil communal travaille en collaboration avec la commune de Treyvaux en vue d'un projet de réfection globale de cet axe. TG

Une bonne année pour un taux d'impôt inchangé

Villars-sur-Glâne » La commune a dégagé un bénéfice de près de six millions pour l'exercice écoulé.

Le Conseil communal de Villars-sur-Glâne peut se féliciter d'un exercice 2022 pour le moins réussi. a-t-on appris hier lors d'un point-pressé organisé en vue de la séance du Conseil général du 1^{er} juin. La commune affiche un bénéfice de 5,95 millions de francs pour un total des charges se limitant à 77,5 millions, contre 79 millions budgétés. «Les résultats obtenus sont réjouissants et nous permettent de maintenir un taux

d'imposition intéressant (63,9%, ndr)», pointe Olivier Carrel, conseiller communal responsable des finances. A noter que les personnes morales présentent un surplus d'impôt, laissant présager des recettes fiscales supérieures à celles estimées dans le budget.

Dans un autre registre, une nouvelle crèche pourrait s'installer dans le quartier des Dailles. Le Conseil général devra se prononcer sur un crédit d'achat des locaux ainsi que sur un crédit de transformation. L'ancienne crèche avait fermé ses portes il y a trois ans de cela. «C'est l'occasion de donner un

signal pour ce quartier», précise Bruno Marmier, syndic de Villars-sur-Glâne. «d'autant plus que La Poste a annoncé la fin de son partenariat avec Denner».

De fait, le quartier ne disposera plus d'agence postale d'ici à la fin juin. Le Conseil communal a par conséquent demandé à La Poste de fournir à la commune un automate permettant de délivrer en tout temps des colis aux habitants. «Cela permettra aux personnes actives de venir chercher leur colis à toute heure», souligne Bruno Marmier. «Et puis, un système sera mis en place afin que l'accès à

cet automate soit aisé pour les personnes de tous les âges.»

La commune prévoit par ailleurs la construction de logements à loyer modéré, le long de la route de la Glâne. La création d'une fondation sera soumise à l'approbation du Conseil général. Cette fondation octroierait l'accès à une superficie pour une trentaine de logements. Le syndic explique que les outils mis à disposition par la Confédération seraient utilisés: «Si le feu vert est donné pour cette fondation, il faudra attendre environ quatre ans avant que la première clef de ces nouveaux logements puisse être tournée.»

Suite au renvoi du premier message concernant le plan climat communal (LL du 25 mars), la commune propose un premier paquet de mesures, «retravaillé sous l'angle de la revalorisation des actions durables», selon François Grangier, conseiller communal chargé des services extérieurs, de la culture et des sports. Des mesures plus directes y seront proposées. Le Conseil communal compte accessoirement faire appel à un certain nombre d'études effectuées par le canton pour mettre en œuvre les différentes mesures. »

RÉMI ALT

La Chancellerie quitte le Bourg

Déménagement » Cela fait plus de 500 ans que la Chancellerie d'Etat se trouve à la rue des Chanoines 17, dans le quartier du Bourg, à Fribourg. En prévision de travaux de rénovation, elle devra toutefois déménager dans de nouveaux locaux à la route des Arsenaux 41, au 5^e étage, selon un communiqué.

Le transfert aura lieu le 2 juin dans la matinée. La Chancellerie sera exceptionnellement fermée jusqu'à 14 h ce jour-là. A terme, le secrétariat du Conseil d'Etat et bureau de l'information devrait retrouver le Bourg, mais ce ne sera pas avant plusieurs années. » DM